

Baccalauréat d'enseignement en formation professionnelle et technique, concentration formation professionnelle au secondaire

Téléphone : 514 987-3628
Courriel : modulefp@uqam.ca
Site Web : www.fpt.uqam.ca

Code	Titre	Grade	Crédits
7414	Baccalauréat d'enseignement en formation professionnelle et technique, concentration formation professionnelle au secondaire	Bachelier en éducation, B.Ed.	120

Trimestre(s) d'admission	Automne Hiver
Contingent	Programme non contingenté
Régime et durée des études	Offert à temps complet et à temps partiel
Campus	Campus de Montréal

OBJECTIFS

La concentration d'enseignement en formation professionnelle vise à former les personnes enseignantes des métiers au secondaire professionnel. Elle s'adresse aux personnes qui aspirent à enseigner leur métier et à celles qui sont déjà engagées dans la profession enseignante. Cette concentration mène à une qualification légale pour enseigner.

Au terme du programme, la personne finissante aura développé les compétences liées à un métier à des élèves de tout âge à la formation professionnelle au secondaire, dans un établissement scolaire privé ou public dans un contexte scolaire ou en milieu de travail. Outre le développement des compétences nécessaires à l'acte d'enseigner, elle aura également enrichi les compétences propres à son métier.

CONDITIONS D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

Trimestre d'admission (information complémentaire)

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Connaissance du français

Toutes les personnes candidates doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé selon la Politique sur la langue française à l'UQAM. De plus, des normes plus exigeantes sont appliquées à toute personne candidate inscrite dans un programme d'enseignement. Voir à ce propos le règlement pédagogique particulier relatif à la compétence linguistique pour la concentration en formation professionnelle (cafeo-education.uqam.ca/informations-sur-le-tecfee)

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) techniques dans un secteur de la formation professionnelle et qui correspond aux exigences de qualification à l'enseignement du ministère de l'Éducation (ci-après Ministère).

Base expérience

Être âgé d'au moins 21 ans, être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles (DEP).

Base études universitaires

Être titulaire d'un grade universitaire de premier cycle (baccalauréat) dans un secteur de la formation professionnelle et qui correspond aux exigences de qualification à l'enseignement du Ministère. À ce sujet, veuillez consulter [l'outil de soutien](#) relatif à l'inscription aux programmes d'enseignement en formation professionnelle.

Base études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme pertinent au domaine de la technique (exemples: être titulaire d'un brevet de technicien supérieur (BTS) ou d'un diplôme universitaire professionnel (diplôme d'ingénieur). Les diplômes obtenus à l'étranger doivent être homologués par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

Régime et durée des études

Le programme est offert à temps complet et à temps partiel.

Organisation des études :

La majorité des cours sont offerts de soir ou de fin de semaine, quelques cours peuvent être offerts de jour.

COURS À SUIVRE

Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits. Certains cours ont des préalables. Consultez la description des cours pour les connaître.

Les programmes de formation en enseignement sont assujettis à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Consultez les Remarques et règlements pour tous les détails.

Niveau novice : 24 crédits

Cours obligatoires aux activités intégratrices (6 crédits) :

Les deux cours suivants :

FPT1001 Intégration au Baccalauréat d'enseignement en formation professionnelle et technique
 FPT1111 Initiation à la profession enseignante

Cours obligatoires

Les quatre cours suivants (12 crédits) :

FPT1522 Apprendre en formation professionnelle et technique
 FPT1530 Organisation de la formation professionnelle et technique

- FPT2541 Analyse des programmes de formation professionnelle et technique
 FPT3511 Planification de l'enseignement en formation professionnelle et technique

Activités intégratrices au niveau novice (6 crédits) :**Les deux cours suivants :**

- FPT5261 Stage novice : Insertion dans l'enseignement en formation professionnelle et technique
 FPT5500 Développement de sa pratique réflexive en formation professionnelle et technique

Niveau Intermédiaire : 24 crédits**Cours obligatoire préalable aux activités intégratrices (3 crédits)****Le cours suivant :**

- FPT2732 Évaluation des compétences en formation professionnelle et technique

Cours obligatoires**Les quatre cours suivants (15 crédits) :**

- FPT1212 Atelier de reconnaissance des acquis du métier en formation professionnelle (6 cr.)
 FPT2534 Stratégies de gestion de classe en formation professionnelle et technique
 FPT2712 Utilisation du numérique en formation professionnelle et technique
 FPT3001 Santé et sécurité au travail : du métier à l'enseignement du métier

Activités intégratrices au niveau intermédiaire (9 crédits) :**Les deux cours suivants :**

- FPT5292 Appropriation des compétences à l'enseignement en formation professionnelle (6 cr.)
 FPT5550 Développement de l'identité professionnelle en formation professionnelle et technique

Niveau compétent : 15 crédits**Cours obligatoire préalable aux activités intégratrices****Le cours suivant :**

- FPT1551 Didactique des stages en milieu de travail

Cours obligatoires**Les cours suivants :**

- ASS4841 Planification et adaptation de l'enseignement en soutien à l'apprentissage

Activités intégratrices au niveau compétent (9 crédits) :**Les deux cours suivants :**

- FPT5293 Stage compétent : Consolidation de l'enseignement des compétences du métier en formation professionnelle (6 cr.)
 FPT5600 Bilan des compétences acquises et perspectives de développement professionnel en formation professionnelle et technique

La personne étudiante pourra compléter sa formation avec toutes autres activités répondant aux objectifs spécifiques de la concentration d'enseignement en formation professionnelle, après approbation par la direction du programme.

Reconnaissance d'acquis de métier

À des 6 crédits s'ajouter une possibilité de 27 crédits de reconnaissance d'acquis dans la compétence disciplinaire.

Dans le cas où la reconnaissance d'acquis est inférieure à 27 crédits, la personne étudiante pourra suivre des cours disciplinaires parmi les cours suivants :

- FPT3501 Projets de développement professionnel I
 FPT3502 Projets de développement professionnel II
 FPT3503 Projets de développement professionnel III
 FPT3504 Projets de développement professionnel IV

- FPT3505 Projets de développement professionnel V
 FPT402X Stage de perfectionnement dans le métier I
 FPT412X Stage de perfectionnement dans le métier II
 FPT422X Stage de perfectionnement dans le métier III
 FPT432X Stage de perfectionnement dans le métier IV
 FPT442X Stage de perfectionnement dans le métier V

Reconnaissance d'acquis en formation pratique**Le cours optionnel suivant :**

- FPT5300 Atelier de reconnaissance des acquis en formation pratique

Cours à option :**1 à 21 cours parmi les suivants :****Éducation**

- DDD3650 Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement
 FPE2561 Pratiques d'évaluation des apprentissages en situation de développement professionnel
 FPE2240 Apprentissage, épistémologie et éducation
 FPT1414 Atelier de formation aux fonctions de personne enseignante associée
 FPT2533 Méthodes de formation pour développer des compétences
 FPT2535 Apprendre à penser par le métier
 FPT3700 Atelier d'exploration avancée du numérique en formation professionnelle et technique
 FPT6000 Reconnaissance des acquis et des compétences en formation professionnelle et technique
 PSY2511 Psychologie de l'apprentissage d'un métier, d'une technique

Cours travaux dirigés

- FPT3501 Projets de développement professionnel I
 FPT3502 Projets de développement professionnel II
 FPT3503 Projets de développement professionnel III

Stages de perfectionnement

- FPT402X Stage de perfectionnement dans le métier I
 FPT412X Stage de perfectionnement dans le métier II
 FPT422X Stage de perfectionnement dans le métier III

Développement de la personne

- EFA2028 Formation des adultes et développement personnel
 PSY2644 Psychologie de l'adolescence I

Santé et sécurité

- BIO1003 Environnement et santé
 CHI1570 Nutrition humaine
 FPT1311 Éthique et législation du métier et de la profession enseignante en formation professionnelle et technique
 KIN2520 Introduction à l'ergonomie

Éducation au sens large

- ASS2860 Relation d'aide dans l'enseignement
 EFA1016 L'éducation tout au long de la vie : ici et ailleurs
 FPT1403 L'évolution du métier d'hier à demain : réflexion critique
 FPT2701 Planification stratégique de la formation professionnelle et technique
 FPT2736 Introduction à l'évaluation des programmes de formation

Communication

- COM1125 Laboratoire d'entraînement à l'animation
 LIN1021 La communication orale pour enseignants
 LIN1114 Apprentissage de la grammaire du français écrit en contexte scolaire
 FPT1515 Atelier de rédaction technique

Cours à option

- FPT1414 Atelier de formation aux fonctions de personne enseignante associée
 FPT3504 Projets de développement professionnel IV
 FPT3505 Projets de développement professionnel V
 FPT432X Stage de perfectionnement dans le métier IV
 FPT442X Stage de perfectionnement dans le métier V

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS**Cours**

Au premier trimestre, toutes les personnes étudiantes, à temps plein ou

partiel, doivent s'inscrire au cours FPT1001 Intégration au Baccalauréat d'enseignement en formation professionnelle et technique

Stages

Au moment d'entreprendre le FPT5261 Stage novice : Insertion dans l'enseignement en formation professionnelle et technique :

- Toutes les personnes étudiantes doivent avoir réussi les cours FPT1001 Intégration au Baccalauréat d'enseignement en formation professionnelle et technique
- FPT1111 Initiation à la profession enseignante

La personne étudiante doit avoir cumulé 3 000 heures d'expérience de la pratique ou de l'enseignement d'un métier en lien direct avec le programme à enseigner avant la diplomation de baccalauréat d'enseignement en formation professionnelle et technique. Cette expérience doit avoir été acquise subséquemment à l'obtention du diplôme ayant servi de base à son admission au programme.

La personne étudiante doit avoir satisfait aux exigences relatives à la maîtrise du français avant d'entreprendre le stage FPT5293 Stage compétent : Consolidation de l'enseignement des compétences du métier en formation professionnelle.

Poursuite des stages d'enseignement :

Les activités intégratrices sont suivies dans l'ordre proposé en maintenant une alternance entre les cours en enseignement et les activités intégratrices. Ces dernières sont effectuées dans les centres de formation professionnelle accrédités par le ministère de l'Éducation et dans le secteur d'enseignement, déterminé lors de l'admission de la personne étudiante au programme.

Reconnaisances d'acquis

- Le cours FPT1212 Atelier de reconnaissance des acquis du métier en formation professionnelle est obligatoire et préalable à l'obtention de reconnaissance d'acquis disciplinaires.
- Le cours FPT1001 Intégration au Baccalauréat d'enseignement en formation professionnelle et technique est préalable à l'obtention de reconnaissance d'acquis de toute autre nature et intègre un atelier en ce sens.

Toute démarche de reconnaissance d'acquis demeure néanmoins la responsabilité de l'étudiante, de l'étudiant.

Exigences linguistiques en français pour les personnes étudiantes des programmes menant au brevet d'enseignement

Les programmes conduisant à l'obtention d'une autorisation d'enseigner sont assujettis à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent la qualité de la langue écrite et celle de la communication orale. Aucune personne étudiante ne peut être diplômée à moins de répondre à ces normes.

Les facultés de l'UQAM ayant sous leur responsabilité les programmes de formation à l'enseignement souscrivent entièrement à la vision du ministère de l'Éducation en ce qui a trait à l'exigence de qualité des compétences en français écrit et en français oral. Elles ont l'obligation de suivre les directives du Ministère quant à la reconnaissance des tests de certification en français.

Le règlement de l'UQAM concernant les exigences linguistiques en français écrit et oral pour les programmes de formation à l'enseignement se trouve à l'adresse suivante : cafeo-education.uqam.ca/exigences-linguistiques/

Tests de français obligatoires pour l'enseignement

EPREVFR : Test de certification en français écrit pour l'enseignement

Le Test de certification en français écrit pour l'enseignement, le TECFÉE a pour but d'attester de la compétence langagière attendue d'une personne qui poursuit une formation universitaire en enseignement et qui s'apprête à assumer, entre autres, un rôle de « modèle linguistique » auprès des élèves. Ce test répond à la Politique

de la langue commune aux programmes de formation à l'enseignement adoptée par l'Association des doyens, des doyennes et directeurs, directrices pour l'étude et la recherche en éducation au Québec (ADEREQ) en 2005, l'obtention d'un diplôme conduisant à une autorisation légale d'enseigner.

DIA0400 : Test diagnostique en français écrit pour l'enseignement

Le test diagnostique en français écrit évalue les connaissances de base en français des étudiantes et étudiants nouvellement inscrits dans les programmes de formation en enseignement. Le test peut conduire la personne étudiante vers l'obligation de suivre un cours d'appoint en français. Il s'agit d'un test de 50 questions, à choix multiples, en ligne, que la personne étudiante fait à l'entrée de sa formation.

En ce qui a trait aux exigences de français oral, la personne étudiante peut :

- a) S'inscrire au cours LIN1021 La communication orale pour enseignants pour les personnes enseignantes et le réussir avec une note minimale de « C ». Ce cours est crédité dans le programme.

OU

- b) S'inscrire aux cours LIN1016 Compétence en expression orale: la compétence communicative (hors programme), LIN1017 Compétence en expression orale: la voix (hors programme), LIN1018 Compétence en expression orale: la morphosyntaxe et le lexique (hors programme), LIN1019 Compétence en expression orale: la compétence discursive (hors programme) et les réussir avec une note minimale de « C ». Ces cours ne sont pas crédités dans le programme.

OU

- c) Se présenter au test diagnostique en français oral.

AUTORISATION D'ENSEIGNER

Concentration en formation professionnelle au secondaire

Les personnes candidates possédant 3 000 heures d'expérience pratique ou d'enseignement d'un métier en lien direct avec le programme à enseigner se verront décerner le brevet d'enseignement au terme du baccalauréat. Ce document sera délivré par le Ministère, sur recommandation de l'Université.

Le Ministère délivrera également, sur recommandation de l'Université, les autorisations provisoires d'enseigner à ceux et à celles qui y ont droit.

Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit compléter le formulaire de demande de Permis d'enseigner au Québec. Toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de Permis d'enseigner au Québec une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour de plus amples renseignements sur le Permis d'enseigner au Québec, consultez le site web suivant : education.gouv.qc.ca/enseignants, sous l'onglet « Enseigner au Québec ».

DESCRIPTION DES COURS

ASS2860 Relation d'aide dans l'enseignement

Ce cours a pour objectifs de sensibiliser les étudiants aux théories de la relation d'aide, aux techniques, aux attitudes de base et aux comportements qui, en situation pédagogique, constituent des éléments importants de la réussite scolaire et de l'estime de soi des élèves. Présentation de certaines approches de relation d'aide particulièrement applicables au domaine de l'enseignement. Étude du processus de la communication en fonction de la réception et de l'émission plus ou

moins réussies de messages entre élèves et enseignants. Analyse de l'impact de la personne de l'enseignant sur le climat de la classe à travers des relations interpersonnelles privilégiées. Entraînement à des interactions empathiques. Processus d'analyse des conflits et amorces de résolutions. Mise à jour des connaissances en rapport avec la recherche et l'innovation dans le domaine.

ASS4841 Planification et adaptation de l'enseignement en soutien à l'apprentissage

Objectifs

Ce cours a d'abord pour objectifs de permettre aux personnes engagées dans une formation initiale en enseignement de reconnaître la diversité des profils d'apprenants des élèves ou des personnes étudiantes à qui elles enseigneront et d'identifier les manifestations possibles de difficultés d'apprentissage chez ces derniers. Il contribue également à comprendre les rôles et responsabilités de la personne enseignante dans la prise en compte de la diversité des profils d'apprenants et des besoins éducatifs particuliers chez certains élèves ou étudiants. Ce faisant, ce cours conduit à élaborer et à analyser des situations d'enseignement-apprentissage différenciées pour tous et adaptées pour les personnes apprenantes ayant des besoins éducatifs particuliers, cela en considérant le contexte d'enseignement et les contenus à apprendre ou compétences à développer. Enfin, il permet d'identifier les services éducatifs offerts et les intervenants clés avec qui collaborer pour répondre adéquatement aux besoins des élèves ou des personnes étudiantes ayant des besoins éducatifs particuliers.

Sommaire du contenu

Ce cours présente les éléments de contenu suivants : Difficultés sur le plan des apprentissages : éléments contextuels et diversité des profils d'élèves et de personnes étudiantes rencontrant des difficultés d'apprentissage ; état des connaissances au sujet de la nature et de l'étiologie des difficultés ou troubles ; manifestations fréquentes ; notions de difficulté et de troubles d'apprentissage, de besoins éducatifs particuliers, de situation de handicap. Cadres légaux balisant les rôles de la personne enseignante auprès d'élèves ou de personnes étudiantes identifiés comme ayant des besoins particuliers, incluant les encadrements et processus concernant les plans d'intervention ou plans d'aide à l'apprentissage. Proposition et analyse de situations d'enseignement relevant de la flexibilité ou différenciation pédagogique pour tous et d'interventions pédagogiques de type adaptation ou individualisation de l'enseignement visant à soutenir l'apprentissage de l'élève ou de la personne étudiante rencontrant des difficultés. Types de services éducatifs et personnels non-enseignants qui les dispensent pour mettre en oeuvre les mesures de soutien dédiées aux élèves ou aux personnes étudiantes ayant des besoins éducatifs particuliers.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours cible le développement de cinq compétences (niveau intermédiaire à compétent). Les dimensions suivantes seront évaluées dans le cadre de ce cours. C2 : Démontrer la capacité de soutenir ses idées de manière cohérente et intelligible grâce à la maîtrise des règles et des usages de la langue française à l'oral et à l'écrit dans ses communications avec ses collègues. C3 : Planifier des situations d'enseignement-apprentissage qui prennent en compte les difficultés inhérentes aux contenus à acquérir et aux compétences à développer ainsi que l'hétérogénéité du groupe ; Expliquer et appuyer ses choix pédagogiques par des références pertinentes. C6 : Anticiper chez les élèves les manifestations de difficultés sur le plan des apprentissages et proposer des aménagements à son enseignement pour y remédier. C7 : Identifier les obstacles à l'apprentissage pour les savoirs et compétences à développer chez les élèves ou personnes étudiantes ; Élaborer et analyser des situations d'enseignement et d'apprentissage flexibles ou différenciées ; Proposer et analyser des adaptations pour soutenir l'apprentissage de l'élève ou la personne étudiante rencontrant des difficultés et, si possible, applicables pour tous. C13 : Tenir compte du cadre légal et des enjeux éthiques se rapportant aux droits des élèves ou personnes étudiantes et au respect de leur vie privée dans l'exercice de ses responsabilités professionnelles ; Expliquer comment ses choix pédagogiques favorisent l'accessibilité aux apprentissages et au développement des compétences pour tous ses élèves ou personnes étudiantes. Ce cours permet la familiarisation au

développement de deux compétences (niveau novice) évaluées de manière formative. C9 : Identifier et décrire les services éducatifs et les personnels qui les dispensent pour mettre en oeuvre les mesures de soutien dédiées aux élèves ou personnes étudiantes ayant des besoins éducatifs particuliers. C12 : Mettre à profit le numérique pour répondre aux besoins diversifiés de ses élèves ou personnes étudiantes (aides numériques à l'apprentissage) ; éthique numérique dans un contexte d'usage pédagogique et de communication d'informations à propos d'élèves ou personnes étudiant.es.

BIO1003 Environnement et santé

Étude des conséquences des problèmes environnementaux sur la santé. Effets de la pollution sur l'organisme humain : relevé des principales familles d'agresseurs, des voies d'entrée et des mécanismes de défense et d'atteinte. Conséquences des catastrophes écologiques. Atteintes à la santé humaine en milieu de travail. Agences impliquées, réglementation et sources d'information. Cours général ouvert à un large public.

CHI1570 Nutrition humaine

Cours d'intérêt général ouvert à un large public. Étude des besoins alimentaires chez l'homme. Effets des déficiences et des surplus (vitamines, lipides, protéines, etc.). Diètes populaires, alimentation naturelle et résultats récents des travaux de recherche en nutrition humaine.

COM1125 Laboratoire d'entraînement à l'animation

Développement d'habiletés à l'animation: organisation de la tâche et habiletés sous-jacentes (résumé, synthèse, rappel, classification, répétition, reformulation, interruption, établissement de liens); évolution psychologique du groupe dans les zones de l'affection et du pouvoir et habiletés sous-jacentes (clarification, exploration des relations, reflet du climat du groupe, reflet des émotions des membres, lecture des fantaisies de groupe). Styles d'animation.

DDD3650 Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement

Ce cours adopte une approche par projet, centrée sur la réalisation de productions multimédias à caractère formatif, directement utilisables auprès des élèves lors des stages. Cela implique l'utilisation d'outils de création de matériel didactique, de recherche et de diffusion de l'information ainsi que des apprentissages techniques variés selon une démarche structurée: planification, scénarisation, acquisition et traitement d'objets multimédias avec des outils spécialisés mais usuels, intégration du multimédia et des interactions. Les productions multimédias utilisent un format universel compatible avec tous les environnements d'exploitation disponibles en milieu scolaire. Les acquis réalisés posent les bases techniques et théoriques d'une utilisation des TIC à des fins de gestion de l'enseignement et de développement professionnel. Ils favorisent également une réflexion sur les conditions d'utilisation des TIC en milieu scolaire et de leur exploitation en classe.

Modalité d'enseignement

Ce cours se donne en laboratoire de micro-informatique et nécessite, pour chaque heure de cours, une heure de laboratoire pour la réalisation des travaux pratiques. Toutes les heures de laboratoire sont encadrées.

EFA1016 L'éducation tout au long de la vie : ici et ailleurs

Ce cours entend d'abord situer les changements sociaux et culturels qui ont conduit au cours des quatre dernières décennies à une nouvelle conception de l'éducation, puis cerner en quoi ce concept conduit à revoir les politiques et pratiques éducatives dans les trois champs constitutifs de ce concept : la formation initiale des jeunes, l'éducation des adultes et la sphère plus vaste des environnements éducatifs. Ces trois éléments forment un ensemble complexe d'interactions réciproques. En troisième partie, le cours portera sur les visions contradictoires de l'éducation permanente et sur les enjeux soulevés dans les débats sur l'émergence des sociétés éducatives.

Modalité d'enseignement

Présentation magistrale et discussion. Observation et analyse sur le

terrain. Travail en équipe.

EFA2028 Formation des adultes et développement personnel

Ce cours doit permettre aux éducateurs d'approfondir leur connaissance du développement personnel de l'adulte afin d'améliorer leurs interventions éducatives en regard des spécificités des clientèles rejointes. Il vise à établir des liens entre le développement cognitif, psychosocial et professionnel de l'adulte et les environnements et pratiques de formation formelle ou informelle qu'il rencontre tout au long de sa vie. Les liens entre l'apprentissage et le développement personnel. Les principales dimensions du développement de l'apprenant: psychosocial, cognitif et professionnel. Les étapes ou cycles de vie. Liens entre le développement de l'apprenant et les principaux contextes éducatifs tout au long de la vie: la famille, l'école et les institutions post-secondaires, le milieu de travail, les pairs et la communauté. Conceptions du développement personnel dans les pratiques éducatives actuelles. Mise en application des connaissances acquises dans l'analyse, la conception et l'amélioration de pratiques éducatives.

FPE2240 Apprentissage, épistémologie et éducation

Ce cours vise à maîtriser les principales théories d'apprentissage et du développement tout en analysant leurs antécédents épistémologiques, idéologiques, psychologiques et leurs conséquences éducationnelles. De plus, il établit les liens fondamentaux qui existent entre ces théories tels que, empirisme-béhaviorisme, naturalisme-humanisme et rationalisme-cognitivism.

FPE2561 Pratiques d'évaluation des apprentissages en situation de développement professionnel

Objectifs

Au terme de ce cours, au regard des avancées récentes dans le domaine, il est visé que la personne étudiante puisse : 1) comprendre les principes sous-jacents à l'éthique de l'évaluation des apprentissages, entre autres dans le contexte des approches par compétences; 2) poser un jugement professionnel en conformité avec des règles et des politiques d'évaluation; 3) interpréter les résultats d'évaluation et élaborer/mettre en oeuvre des stratégies et des outils d'évaluation pertinents ; 4) proposer une rétroaction et évaluer sa qualité et sa pertinence ; 5) développer de nouvelles pratiques d'évaluation adaptées entre autres au domaine de l'enseignement technique et au contexte des approches par compétences.

Sommaire du contenu

Les contenus de cours sont organisés autour des éléments suivants : Considérations éthiques en évaluation des apprentissages : le respect des valeurs fondamentales de l'évaluation (justice égalité, équité) et des valeurs instrumentales (rigueur, cohérence, transparence). Multiréférencement du jugement professionnel en évaluation : l'établissement du jugement, la validité du jugement, le bilan des acquis, et les biais pouvant affecter le jugement professionnel. Démarche de différenciation et l'évaluation tenant compte de la diversité : suivi de la progression des apprentissages et de la trajectoire de développement de la compétence; Analyse de performances et élaboration de stratégies de soutien appropriées. Pratique d'évaluation et métacognition : analyse de la qualité et de la pertinence des stratégies et outils d'évaluation; participation de l'élève à l'évaluation de ses apprentissages; portfolio. Évaluation à l'aide du numérique.

Compétences professionnelles en enseignement

Compétence 5 : Évaluer les apprentissages Compétence 13 : Agir en accord avec les principes éthiques de la profession

Préalables académiques

FPT2732 Évaluation des compétences en formation professionnelle et technique

FPT1001 Intégration au Baccalauréat d'enseignement en formation professionnelle et technique

Objectifs

L'objectif du cours d'intégration est principalement de s'intégrer aux

études universitaires, plus particulièrement au programme de Baccalauréat d'enseignement en formation professionnelle et technique, de définir son rôle comme personne enseignante et de planifier son cheminement dans l'acquisition des compétences requises par sa fonction. Plus spécifiquement, au terme du cours la personne étudiante sera en mesure : Volet intégration D'effectuer son choix de programme – l'inventaire de ses besoins de formation, le contexte et les conditions de travail et ses objectifs de développement professionnel à plus ou moins long terme. De se situer par rapport au retour aux études (contexte universitaire), analyse des préalables, les connaissances et les expériences. De se situer par rapport aux exigences du programme – les conditions des études, la méthodologie de travail intellectuel, les exigences de réalisation des travaux écrits. Volet profession enseignante De définir son rôle et ses fonctions en tant que personne enseignante, la description de son secteur d'activité et de ses perspectives de développement. D'identifier les compétences requises par la formation menant à la qualification à l'enseignement. D'identifier des conditions, des exigences et des responsabilités de la personne enseignante en formation professionnelle et technique; la présentation de ce vers quoi doivent tendre sa formation, son perfectionnement et son développement personnel et professionnel. Volet plan de perfectionnement D'effectuer le bilan de ses compétences professionnelles en lien avec son secteur d'enseignement. D'identifier ses besoins en formation et perfectionnement. D'effectuer un plan de développement professionnel continu.

Sommaire du contenu

Cette activité vise l'intégration de la personne étudiante à l'université: connaissance des services, droits, responsabilités et règlements reliés au statut de personne étudiante. Organisation de l'université et identification des principales ressources humaines, matérielles, informatiques et documentaires accessibles. L'intégration au programme : connaissance des objectifs et de la structure du programme, profils et cheminements, règlements pédagogiques particuliers. Sensibilisation au rôle de la personne enseignante en formation professionnelle et technique: conditions d'accès à la profession, qualification légale, fonctions et rôles de la personne enseignante, transformation de l'identité professionnelle, notions d'éthique professionnelle. L'activité d'intégration fournit à la personne étudiante les éléments lui permettant de clarifier la nature de son engagement dans la profession enseignante et de faire l'arrimage entre ses besoins de formation et les objectifs et ressources du programme dans lequel elle enseignera.

Compétences professionnelles en enseignement

Compétence 1: Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture Compétence 11: S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession tel qu'énoncé par le ministère de l'Éducation.

Conditions d'accès

Cours obligatoire lors du premier trimestre d'admission, premier cours à suivre dans le programme

FPT1111 Initiation à la profession enseignante

Objectifs

L'objectif de l'activité d'initiation à la profession enseignante est de faciliter la transition entre la pratique de son métier ou de sa profession et la pratique de l'enseignement. Plus spécifiquement, cette activité vise à : identifier les mesures d'accueil disponibles aux nouvelles personnes enseignantes dans le milieu; se familiariser à l'environnement et aux conditions d'enseignement de son domaine; identifier les ressources humaines en place en soutien aux activités d'enseignement; répertorier les ressources pédagogiques et didactiques pertinentes à son domaine d'enseignement. Trois volets sont traités : Volet 1 : Fonctions et conditions enseignantes Se familiariser aux fonctions et conditions d'enseignement Définir les éléments de contenu du programme à enseigner Identifier le matériel pédagogique et didactique pertinent au programme à enseigner Définir les conditions particulières d'enseignement, environnement physique, équipements, matériels, etc. Volet 2 : Clientèle étudiante Cibler la clientèle étudiante, leurs caractéristiques personnelles et leur profil dans le programme S'initier à

la pédagogie de la première session Volet 3 : Analyse de sa pratique Effectuer une analyse critique de sa pratique d'enseignement Identifier les contraintes et limites du milieu, envisager des pistes d'amélioration Établir un bilan de ses forces et points à améliorer Déterminer ses besoins en formation et perfectionnement disciplinaire Réviser son plan de développement professionnel continu

Sommaire du contenu

Cette activité a pour objectif d'initier à l'enseignement toute personne qui débute en enseignement professionnel et en enseignement technique. Cette initiation consiste en une formation théorique et pratique principalement axée sur l'appropriation du contenu des documents relatifs au programme d'études que ces personnes auront à enseigner. Les principaux thèmes doivent favoriser la familiarisation au domaine d'enseignement et l'initiation à la pratique d'enseignement. Les thèmes retenus sont les suivants: Profil des clientèles et caractéristiques de la pédagogie en formation professionnelle, le concept de compétence et d'objectifs opérationnels véhiculés dans les documents pédagogiques de son programme Transposition des objectifs opérationnels en plan détaillé de formation (objectifs, contenus, stratégies d'enseignement-apprentissage, techniques ou matériels utilisés et durée des activités) Initiation aux modalités d'évaluation pertinentes aux apprentissages Démarche réflexive sur sa pratique d'enseignement en situation de classe

Compétences professionnelles en enseignement

Compétence 1: Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture Compétence 3 : Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage Compétence 4 : Mettre en oeuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage Compétence 11 : S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession

FPT1212 Atelier de reconnaissance des acquis du métier en formation professionnelle

Objectifs

Comprendre les divers rapports existants entre le parcours de vie, le parcours professionnel et la construction des compétences ; Connaître le contexte institutionnel et social dans lequel s'inscrit la démarche de reconnaissance des acquis disciplinaires ; Comprendre la nature de la compétence et les enjeux de sa validation ; Évoquer des réalisations professionnelles significatives en relation avec le métier pratiqué et à enseigner, ainsi que leurs différentes dimensions formatrices ; Expliciter le vécu de l'action de ces réalisations professionnelles ; Identifier les niveaux de développement des compétences associées à ces réalisations, de même que leurs manifestations en termes de savoirs, savoir-faire et savoir-être ; Rédiger un portfolio permettant de valider et d'accréditer ces acquis disciplinaires ; Étendre cette réflexion au cheminement professionnel à venir.

Sommaire du contenu

Cet atelier offre un encadrement aux personnes qui font une demande de reconnaissance d'acquis disciplinaires dans le programme d'enseignement en formation professionnelle. Présentation des fondements de la reconnaissance des acquis et des compétences. Connaissance des principes institutionnels et opérationnels de la reconnaissance des acquis disciplinaires. Règles et procédures de validation et d'accréditation des acquis, nature des documents exigés, modalités et pistes de recherche, soutien à l'élaboration et à la rédaction de la demande de reconnaissance des acquis. Évaluation de l'impact de la reconnaissance des acquis sur la suite du cheminement dans le programme.

Compétences professionnelles en enseignement

C1 : Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture C2 : Maîtriser la langue d'enseignement C11 : S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession C12 : Mobiliser le numérique C13 : Agir en accord avec les principes éthiques de la profession

Modalité d'enseignement

Cours offert sur 2 trimestres consécutifs (Automne-Hiver ou Hiver-Été)

Préalables académiques

FPT2541 Analyse des programmes de formation professionnelle et technique FPT5500 Développement de sa pratique réflexive en formation professionnelle et technique

FPT1311 Éthique et législation du métier et de la profession enseignante en formation professionnelle et technique

Objectifs

À la fin de la session, la personne étudiante devra être capable de : - Maîtriser les contenus disciplinaires à enseigner relatifs aux lois, aux règlements, à l'aspect éthique et au savoir-être professionnel propre à un métier ou à une technique ainsi que les rôles et responsabilités qui y sont liés. - Cibler la compétence associée à ce contenu disciplinaire au sein du programme de formation en lien avec le métier ou la technique à enseigner. - Circonscrire les diverses applications en milieu de travail et identifier les enjeux légaux reliés à la pratique du métier ou de la profession enseignante. - Planifier une activité de formation (microactivité d'enseignement) qui favorise le transfert des apprentissages relativement aux lois, aux règlements, à l'éthique et au savoir-être professionnels de la discipline. - Connaître les enjeux éthiques propres à la pratique de l'enseignement afin d'agir avec intégrité dans l'exercice de ses fonctions. - Tenir compte du cadre légal en vigueur dans l'exercice de ses droits et de ses responsabilités professionnelles. - Agir avec vigilance et diligence pour protéger la confidentialité de l'information qui se rapporte à la vie privée des personnes étudiantes et des autres actrices et acteurs éducatifs. - Respecter les rôles et les responsabilités des personnes engagées dans la communauté éducative. - Donner du sens aux apprentissages des personnes étudiantes en tissant des liens entre ceux effectués dans la classe, entre sa discipline et les autres disciplines enseignées de même qu'entre sa discipline et les questions sociales, scientifiques, éthiques et politiques ou les situations de la vie courante.

Sommaire du contenu

Définitions des concepts : lois, règlements, éthique professionnelle et savoir-être professionnel (apprenants et enseignants). La profession enseignante (lois, règlements, référentiels de compétences professionnelles en enseignement professionnel (FP, FT), éthique et savoir-être professionnel. Programmes d'études : inforoute FPT, Modules ou compétences « Métier et formation » (FP) et compétence « Analyser la fonction de travail » (FT). Les personnes intervenantes en milieu de travail. Loi sur la santé et sécurité au travail. Lois, règlements, l'éthique professionnelle et le savoir-être professionnel propre à la discipline à enseigner. Identification des attitudes professionnelles reliées au métier ou à la profession enseignante. Cas vécus et études de cas. Identification des pratiques illégales en lien avec les métiers et la profession enseignante. Intégration et transfert des apprentissages. Identifier les enjeux légaux reliés à la pratique du métier. Diverses applications du cadre légal en milieu de travail. Processus de conception des activités d'enseignement-apprentissage en lien avec les lois, les règlements, l'éthique professionnelle et le savoir-être professionnel de la discipline à enseigner et de la profession enseignante : Le plan de leçon La planification d'une microactivité d'enseignement Les phases de déroulement d'un cours Les outils de planification

Compétences professionnelles en enseignement

C1 : Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture C3 : Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage C9 : S'impliquer activement au sein de l'équipe-école C13 : Agir en accord avec les principes éthiques de la profession

FPT1403 L'évolution du métier d'hier à demain : réflexion critique

Objectifs

Ce cours a pour objectif de permettre à la personne étudiante, à l'aide d'une grille d'analyse, de s'engager dans une réflexion critique quant à l'évolution du métier qu'elle enseigne ou aura à enseigner. La réflexion critique portera sur l'évolution économique (les conditions de travail dans un système économique donné), technique (les modes et processus de production de biens ou de prestation de services) et sociale (le statut du métier, les collectifs et l'identité professionnelle) du métier. Ce cours prolongera la réflexion quant aux évolutions à venir et

la manière de tenir compte de ces évolutions en enseignement de la formation professionnelle et technique. Au terme du cours, la personne étudiante sera en mesure : D'acquérir des savoirs et de développer des habiletés pour mener une réflexion critique sur un sujet donné ; D'envisager le métier dans sa complexité (travail-oeuvre-communauté) ; De situer son métier dans l'évolution historique du travail (économie), de la production (technique) et de la société (sociologique) ; D'analyser le système de production relatif à son métier (types, modes, étapes de production) ; D'être sensibilisée aux changements (économiques, techniques et sociaux) en cours et à venir et à leur incidence sur le métier ; D'intégrer la réflexion critique sur le métier à son enseignement.

Sommaire du contenu

- La réflexion critique : une posture et une démarche; - La notion de métier : travail, oeuvre et identité; - L'évolution des métiers au cours du temps (sociétés préhistoriques, artisanales, industrielles); - Les métiers aujourd'hui : types (biens, services), modes et processus de production; - Les métiers aujourd'hui : économie et société, conditions de travail, organisation du travail et groupes professionnels; - Les métiers de demain : prospective du travail, production et société

Compétences professionnelles en enseignement

C1 : Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture C3 : Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage C4 : Mettre en oeuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage

FPT1414 Atelier de formation aux fonctions de personne enseignante associée

Objectifs

Ce cours a pour objectif de préparer la personne étudiante en formation professionnelle et technique à assumer les fonctions de personne enseignante associée auprès des stagiaires en enseignement professionnel ou technique. - Comprendre les rôles et responsabilités de la personne enseignante associée; - Créer les conditions propices à la supervision d'une personne stagiaire; - Distinguer les rôles d'une triade de supervision; - Développer les habiletés favorisant l'accompagnement d'une personne stagiaire; - S'initier aux pratiques d'évaluation favorisant le développement des compétences enseignantes.

Sommaire du contenu

- Cadre légal entourant la formation pratique, rôles et responsabilités des différentes instances impliquées dans l'encadrement des stages: ministères, universités et institutions d'enseignement. - Rôles et responsabilités de personnes intervenant dans la triade: personnes superviseure de l'établissement d'enseignement, personne enseignante associée, personne stagiaire. - Connaissance des principes généraux de supervision, développement des habiletés d'observation, de relation d'aide, de rétroaction et d'évaluation du stage. - Initiation à l'utilisation des outils propres à la formation pratique des futurs enseignants en stage: grilles d'observation et d'analyse, recueil du stagiaire, journal de bord, numérique, etc. - Sensibilisation aux aspects éthiques des fonctions de personne enseignante associée. - Stratégies de développement du savoir-être attendu de la profession enseignante; - Réfléchir à ses compétences d'accompagnement des personnes stagiaires.

Compétences professionnelles en enseignement

C1 : Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture C11 : S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession C13 : Agir en accord avec les principes éthiques de la profession

FPT1515 Atelier de rédaction technique

Objectifs

Ce cours vise à développer les habiletés d'écriture des personnes enseignantes et futures personnes enseignantes en formation professionnelle et technique. La personne étudiante pourra : - Améliorer sa compréhension du fonctionnement global de la grammaire française. - Maîtriser certaines notions essentielles de grammaire. - Réinvestir ces notions dans des activités pratiques d'écriture. - Développer des stratégies efficaces de révision et d'autocorrection de ses textes. -

Améliorer la qualité de son expression écrite.

Sommaire du contenu

Observation et analyse des notions de base touchant la grammaire de la phrase et la grammaire du texte. Réinvestissement de ces notions dans des exercices pratiques d'écriture propres aux divers contextes de la formation professionnelle et technique. Appropriation de stratégies de révision et d'autocorrection.

Compétences professionnelles en enseignement

C2 : Maîtriser la langue d'enseignement

FPT1522 Apprendre en formation professionnelle et technique

Objectifs

Ce cours vise l'intégration des principes du processus d'apprentissage ainsi que l'acquisition des connaissances pratiques nécessaires pour concevoir des interventions de formation qui tiennent compte des personnes apprenantes et des compétences liées à la pratique d'un métier. Objectifs spécifiques Au terme de ce cours, la personne étudiante sera en mesure de : Déterminer les facteurs critiques du processus d'apprentissage ; Décrire les phases du processus d'apprentissage et leur interaction ; Distinguer les types de savoirs (savoir, savoir-faire, savoir-être) à apprendre pour exercer un métier ; Concevoir des interventions de formation qui tiennent compte du processus d'apprentissage (ce qui se passe dans la tête la personne qui apprend), du type de savoir à faire apprendre et de la phase d'apprentissage ; Justifier ses choix pédagogiques.

Sommaire du contenu

Initiation aux principes généraux qui gouvernent l'apprentissage en formation professionnelle et technique. Analyse des facteurs critiques du contexte de formation et de leur interaction. Identification des profils de clientèles. Étude des phases du processus d'apprentissage et des types de savoirs (savoir, savoir-faire, savoir-être). Conception d'interventions de formation qui tiennent compte du processus d'apprentissage (ce qui se passe dans la tête de celui ou celle qui apprend), du type de savoir à faire apprendre et de la phase d'apprentissage et de l'usage escompté de l'apprentissage pour la pratique d'un métier.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours cible le développement de quatre compétences (niveau novice). Les dimensions suivantes seront évaluées dans le cadre de ce cours. C2 : Maîtriser la langue d'enseignement C3 : Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage C7 : Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves C8 : Soutenir le plaisir d'apprendre

FPT1530 Organisation de la formation professionnelle et technique

Ce cours vise à situer l'évolution générale du système d'éducation au Québec et plus spécifiquement la formation professionnelle et technique depuis 1850 en prenant en compte les aspects économiques, sociaux et politiques. Description de l'organisation actuelle du système d'éducation et plus particulièrement du secteur de la formation professionnelle et technique et de la formation continue. Organisation de la formation professionnelle et technique en milieu scolaire et en milieu de travail, distinction du rôle de chacune des instances impliquées dans cette organisation. Le cours offre une vue générale des structures scolaires, lois et règlements, syndicalisme et profession enseignante, régimes pédagogiques et spécificités des programmes de formation professionnelle et technique. Identification des liens de plus en plus étroits entre les organisations du marché du travail et les organismes éducatifs responsables de définir et dispenser la formation professionnelle et technique. Développement d'un regard critique sur les facteurs qui influencent le contenu ou les curriculum de formation professionnelle et technique et qui contribuent à définir les caractéristiques des clientèles à desservir: harmonisation inter-ordres, recrutement des clientèles, réussite et persévérance scolaires.

FPT1551 Didactique des stages en milieu de travail

Objectifs

Ce cours vise d'une part à fournir aux personnes étudiantes des repères pour mieux comprendre le paysage des différents stages

existants en formation professionnelle et technique, leurs fonctions ainsi que le rôle et les responsabilités des différents partenaires impliqués dans les stages en milieu de travail. D'autre part, ce cours vise à outiller les personnes étudiantes, au plan conceptuel et pratique, dans la conception, la mise en oeuvre et le suivi d'activités d'apprentissage en milieu de travail avec une emphase sur les modalités d'encadrement des stagiaires et d'évaluation des stages. Il constitue ainsi une introduction aux principes et modalités de planification, d'organisation et de mise en oeuvre des stages en formation professionnelle et technique.

Sommaire du contenu

- Lecture socio-historique des pratiques d'apprentissages en milieu de travail ; - Fondements de la didactique des apprentissages en milieu de travail à partir d'apports pluridisciplinaires (Didactique Professionnelle, Sociologie du travail et courant du Workplace Learning) ; - Les différents types de stages en formation professionnelle et technique, selon leur intention, leur finalité, et leurs modalités d'organisation ; - Caractéristiques des apprentissages en jeu dans un milieu de stage ; - Planification, mise en oeuvre et suivi des activités d'apprentissage en milieu de travail ; - Évaluation du potentiel d'apprentissage d'un milieu de stage relatifs au métier enseigné ; - Démarches et outils pour mieux valoriser le potentiel d'apprentissage des expériences professionnelles vécues par les élèves.

Compétences professionnelles en enseignement

- Compétence 3 : Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage - Compétence 4 : Mettre en oeuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage - Compétence 5 : Évaluer les apprentissages - Compétence 10 - Collaborer avec les partenaires

FPT2533 Méthodes de formation pour développer des compétences

Objectifs

Objectif général Explorer une variété de méthodes de formation pour faire apprendre un métier. Objectifs spécifiques Connaître une variété de méthodes de formation pour faire apprendre un métier; Définir les principales caractéristiques, avantages et limites des méthodes de formation; Sélectionner les méthodes de formation en fonction des savoirs qui composent une compétence (savoir, savoir-faire, savoir-être) et du mode d'organisation de la classe, de l'atelier et du terrain de pratique; Mettre en oeuvre des méthodes de formation variées; Justifier ses choix de méthodes en effectuant des liens avec les principales caractéristiques des méthodes de formation, de la nature des savoirs à faire apprendre et du mode d'organisation de la classe, de l'atelier et du terrain de pratique.

Sommaire du contenu

Exploration d'une variété de méthodes de formation pour faire apprendre un métier. Caractéristiques pour sélectionner les méthodes, les combiner et les adapter de façon souple et créative en fonction des clientèles à desservir (jeunes ou adultes), des savoirs à faire acquérir, des modes d'organisation de la classe ou de l'atelier ainsi que des ressources et contraintes du milieu de formation.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours cible le développement de cinq compétences (niveau novice). Les dimensions suivantes seront évaluées dans le cadre de ce cours. C2 : Maîtriser la langue d'enseignement C3 : Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage C4 : Mettre en oeuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage C7 : Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves C8 : Soutenir le plaisir d'apprendre

FPT2534 Stratégies de gestion de classe en formation professionnelle et technique

Objectifs

Concevoir des pratiques de gestion de classe éthiques et responsables, en cohérence avec les caractéristiques des personnes apprenantes, le but de la formation, les règles de son établissement et ses responsabilités professionnelles. Être conscient de la dynamique des situations d'enseignement-apprentissage et adapter ses pratiques en conséquence pour maintenir un climat favorable aux apprentissages

par la mise en place et le maintien d'une relation pédagogique positive. Se familiariser avec les stratégies de mise en oeuvre et de maintien de pratiques pédagogiques collaboratives qui soutiennent l'autonomie et l'autorégulation des personnes apprenantes, tout en les rendant responsables de leur propre apprentissage et en favorisant la coconstruction des règles de classe, la résolution de problèmes en groupe et la prise de décision collective. Réfléchir aux attitudes, croyances et valeurs véhiculées en classe et à leurs impacts sur le climat de classe et sur l'ensemble des interactions. Impliquer activement les personnes apprenantes dans la résolution d'événements ou de situations inattendues par des stratégies de concertation. Analyser des situations tangibles d'enseignement et d'apprentissage qui favorisent la mise en place d'un climat de classe favorable à l'apprentissage. Se questionner, explorer la situation, déterminer la cible, planifier une manière de faire et s'exercer au transfert des apprentissages en matière de gestion de classe collaborative.

Sommaire du contenu

Les stratégies de gestion de classe en FPT : les règles de fonctionnement et d'organisation de la classe et la gestion des situations imprévues. Les approches pédagogiques collaboratives : les stratégies de partenariat pour favoriser la participation et l'entraide, de concertation pour gérer les événements perturbateurs et de responsabilisation pour stimuler la motivation et le plaisir d'apprendre. Les compétences en communication et en relations interpersonnelles : les codes d'alternance en communication, les canaux de communication, la rétroaction, la communication verbale et non verbale. La réflexion en cours d'action : les stratégies d'autorégulation de la personne enseignante et de la personne apprenante, les compétences de gestion émotionnelle et de bien-être personnel pour maintenir un état d'esprit positif et une présence attentionnée en classe. Le savoir-être de la personne enseignante et des personnes apprenantes. Gestion du temps et de l'espace : l'organisation efficace de l'espace de la classe et la gestion du temps pour maximiser l'apprentissage et minimiser les interruptions.

Compétences professionnelles en enseignement

C4 : Mettre en oeuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage C6 : Gérer le fonctionnement du groupe-classe C8 : Soutenir le plaisir d'apprendre C9 : S'impliquer activement au sein de l'équipe-école C10 : Collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté C11 : S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession C12 : Mobiliser le numérique

FPT2535 Apprendre à penser par le métier

Objectifs

Ce cours vise le développement de connaissances et de compétences relatives à : a) la compréhension de ce qu'est l'« intelligence du métier » enseigné aux élèves de la formation professionnelle et technique, b) comment cette intelligence peut-elle être documentée en relation avec sa propre expérience et expertise du métier et c) la façon dont elle peut être mise au service du développement des compétences des élèves dans une visée didactique. Il s'agit d'accompagner les personnes étudiantes à développer leur capacité à expliciter les raisonnements et stratégies relatifs à la résolution de situation-problème dans la pratique du métier enseigné, et à développer des moyens visant la remobilisation de ces dimensions à des fins didactiques pour soutenir le développement professionnel des élèves de la formation professionnelle et technique.

Sommaire du contenu

Le cours se compose de trois blocs. Bloc 1. L'activité de travail, les composantes des situations de travail et les situations problèmes à résoudre. Les apports de l'ergonomie pour comprendre le métier Bloc 2. Penser par le métier : comment documenter l'intelligence de l'action ? Apports de la didactique professionnelle à la compréhension de l'intelligence du métier. Bloc 3. Développer l'intelligence du métier chez les élèves : vers la conception de matériel didactique. Apports de la didactique professionnelle pour développer l'intelligence du métier

Compétences professionnelles en enseignement

C1 : Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture C3

: Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage C4 : Mettre en oeuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage C8 : Soutenir le plaisir d'apprendre

FPT2541 Analyse des programmes de formation professionnelle et technique

Objectifs

Au terme de ce cours, la personne étudiante sera en mesure de: Distinguer les différentes composantes d'un programme de formation professionnelle ou technique; Décrire les étapes relatives au processus d'élaboration, de mise en oeuvre et d'évaluation d'un programme d'études; Porter un jugement critique sur l'évolution de son programme de formation en fonction du contexte socioéconomique du métier et du contexte organisationnel d'un établissement d'enseignement.

Sommaire du contenu

Présentation des principaux documents produits par les ministères (ministère de l'Éducation et ministère de l'Enseignement supérieur); Présentation des principaux éléments du cadre d'élaboration des programmes d'études : fondements, les phases d'élaboration et les principaux acteurs; Analyse d'une situation de travail (transposition des savoirs du milieu de travail au milieu scolaire); Présentation de la structure générale d'un programme d'études : approche par compétences, matrices des objets de formation, objectifs opérationnels, modules, composantes; Présentation de l'ensemble des documents officiels accompagnateurs du programme d'études; Présentation des ressources didactiques des réseaux formels et informels propres à son secteur d'enseignement.

Compétences professionnelles en enseignement

Compétence 1 : Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture Compétence 3 : Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage Compétence 10 : Collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté Compétence 11 : S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession

FPT2701 Planification stratégique de la formation professionnelle et technique

Ce cours vise à initier la préparation d'un plan détaillé de formation sur mesure dans le domaine de la formation professionnelle et technique. La planification de la formation s'appuie sur les principes de l'approche par compétences, sur les processus d'ingénierie de la formation ainsi que sur une structure d'enseignement modulaire. La planification de la formation tient compte du contexte de réalisation, des compétences à développer, du profil des clientèles, des ressources disponibles ainsi que des résultats attendus dans le milieu de travail. Ce cours explore diverses sources de besoins potentiels de formation professionnelle et technique, exploite différentes méthodes d'analyse des besoins, transpose les besoins en compétences et en objectifs opérationnels de formation, dresse un plan ou un devis de formation détaillé et s'assure du transfert des compétences en situation réelle. Ce cours traite également des différentes stratégies de développement et d'organisation de plans de formation incluant contenus, ressources, actions, durées, évaluations et suivis. Finalement, ce cours s'assure de la congruence entre la demande et l'offre de services de formation ainsi que de la pertinence et de la qualité des livrables.

FPT2712 Utilisation du numérique en formation professionnelle et technique

Objectifs

1. Favoriser le développement de la compétence numérique inscrite au référentiel de compétences professionnelles de la profession enseignante (compétence 12); 2. Susciter le développement d'un esprit critique à l'égard des outils numériques et de leur place en éducation ; 3. Susciter le développement de l'autonomie dans l'apprentissage des outils numérique en éducation ; 4. Développer des habiletés numériques liées à la planification, à l'enseignement et à l'évaluation d'apprentissage en formation professionnelle et technique ainsi que liées à la communication et à la collaboration à l'aide de moyens numériques; 5. Augmenter l'impact de ses enseignements grâce à l'utilisation judicieuse d'outils numériques ; 6. Mieux situer son rôle dans le développement de la compétence numérique des apprenants.

Sommaire du contenu

Ce cours aborde le potentiel des outils numériques pour l'enseignement et l'évaluation des apprentissages dans le contexte de la formation professionnelle et technique. Ce cours se concentre sur le développement de la compétence numérique, tout en encourageant un esprit critique et une autonomie accrue dans l'utilisation des technologies éducatives. Ce cours utilise une approche différenciée prenant notamment en considération les habiletés numériques de la personne étudiante, les spécificités du secteur d'activité de son métier ainsi que le dispositif de formation auquel elle se destine. Ce cours explorera divers aspects liés à l'utilisation judicieuse des outils numériques, notamment à leur impact sur la réussite des personnes apprenantes, les défis et les contraintes rencontrés lors de leur intégration en classe, ainsi que la planification de situations d'enseignement-apprentissage faisant un usage significatif du numérique. De plus, ce cours se penchera sur l'utilisation des environnements numériques d'apprentissage et de collaboration couramment adoptés dans les établissements d'enseignement en formation professionnelle et technique. Ce cours se déroulera à travers une combinaison d'activités pratiques, de discussions en groupe et d'explorations individuelles, afin de fournir aux personnes participantes une expérience d'apprentissage enrichissante et stimulante.

Compétences professionnelles en enseignement

C3: Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage C4: Mettre en oeuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage C5: Évaluer les apprentissages C7: Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves C12: Mobiliser le numérique C13 : Agir en accord avec les principes éthiques de la profession

FPT2732 Évaluation des compétences en formation professionnelle et technique

Objectifs

Distinguer les pratiques d'évaluation traditionnelles et nouvelles; Se situer par rapport à sa conception de l'évaluation des apprentissages dans une approche par compétences; Explorer les types de rétroaction et de jugement professionnel; Élaborer une planification des évaluations pour un cours ou une compétence; Concevoir une tâche d'évaluation complexe et authentique; Élaborer une grille d'évaluation à échelle descriptive.

Sommaire du contenu

Principes et fondements de l'évaluation des apprentissages dans une approche par compétences Cadre réglementaire de l'évaluation en formation professionnelle et technique ; Types d'évaluation et fonctions Processus d'évaluation Tâche d'évaluation Instruments d'évaluation (types de grille) Planification des évaluations Impacts des pratiques évaluatives sur la motivation des élèves/étudiants Évaluation en situation authentique Élaboration d'une grille à échelle descriptive Biais en évaluation

Compétences professionnelles en enseignement

C3 : Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage C5 : Évaluer les apprentissages

FPT2736 Introduction à l'évaluation des programmes de formation

L'objectif du cours est de comprendre la démarche d'évaluation de programme, les approches et techniques propres à cette démarche et de se sensibiliser à l'apport de l'évaluation comme élément de réflexion critique sur l'ingénierie des programmes de formation. Les définitions de l'évaluation; quelques approches et modèles d'évaluation de programme de formation; les objets d'évaluation; notions d'efficacité, d'efficacités et d'impact; les étapes de l'évaluation; le plan d'évaluation; les instruments d'évaluation; notions d'indicateur et critère; l'éthique de l'évaluation; la cueillette de données et l'analyse; le rapport d'évaluation, l'évaluation et sa mise à profit pour l'amélioration de la qualité des pratiques de formation.

FPT3001 Santé et sécurité au travail : du métier à l'enseignement du métier

Objectifs

Ce cours s'adresse aux personnes étudiantes du premier cycle du baccalauréat d'enseignement en formation professionnelle et technique. Il vise l'acquisition de connaissances et de compétences pour intégrer la santé et la sécurité spécifique à son métier dans ses pratiques d'enseignement en FPT. Plus spécifiquement, ce cours conduit à prendre en compte les exigences : - de prévention à la source des risques à la SST relatives à son métier; - d'apprentissage de la SST; - d'enseignement découlant des prescriptions ministérielles et législatives. À la fin de la session, la personne étudiante devra être capable: Identifier les rôles et responsabilités des différentes personnes intervenantes (élèves, personnes enseignantes, conseiller.es pédagogiques, directions) en matière de SST dans son contexte scolaire, et prendre conscience de l'influence exercée en tant que personne enseignante ; Identifier et interpréter les aspects de SST dans son programme d'études et dans les prescriptions gouvernementales ; Recenser les risques et les lésions dans le métier enseigné et dans le métier des personnes enseignantes, et développer des compétences d'analyse des causes internes et externes aux individus; Porter attention aux expositions différenciées selon l'âge, le sexe et la culture ; Comprendre l'importance de sa propre SST comme personne enseignante et planifier des actions en conséquence Comprendre les apports et les limites des normes et des règles de SST, et l'importance des savoir-faire de prudence à transmettre et faire développer chez les élèves ; Assurer dans son enseignement l'intégration et l'amélioration des compétences et connaissances en SST, proposer des conditions propices à leur développement en classe et en atelier; et savoir où trouver les ressources québécoises pertinentes.

Sommaire du contenu

Le cours est structuré en trois modules comme indiqué ci-après :
MODULE 1 : Qu'est-ce que la SST et comment est-elle encadrée au Québec ? Définition de la SST Principaux partenaires en SST au Québec Historique de la SST au Québec Le cadre légal actuel de la SST
MODULE 2 : Comment analyser les problématiques de SST en milieu de travail ? La gestion de la SST en milieu de travail Formation et outils pour la prise en charge de la SST en milieu de travail Les types d'atteintes à la santé en milieu de travail : accidents et maladies professionnelles L'apport de l'ergonomie à l'analyse des problématiques de SST Les enjeux de SST du personnel enseignant en FPT
MODULE 3 : Comment enseigner la SST en FPT ? Aspects réglementaires de l'enseignement de la SST en FPT Conceptions pédagogiques de l'enseignement de la SST Des repères et ressources pour la conception de situations d'enseignement-apprentissage en SST

Compétences professionnelles en enseignement

Compétence 1 : Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture
 Compétence 3 : Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage
 Compétence 6 : Gérer le fonctionnement du groupe classe – Organiser et gérer le fonctionnement du groupe classe de sorte à maximiser le développement, l'apprentissage et la socialisation des élèves.
 Compétence 9 : S'impliquer activement au sein de l'équipe école – Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives.
 Compétence 10 : Collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté - Solliciter l'engagement des parents dans les apprentissages de leurs enfants et la vie de l'école, tout en contribuant à des actions de partenariat durable entre l'école et sa communauté.
 Compétence 11 - S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession - Analyser, évaluer et développer de manière continue toutes les facettes de sa pratique professionnelle et favoriser la reconnaissance et le rayonnement de la profession enseignante en participant à la valorisation d'une culture professionnelle commune fondée sur l'entraide et la coopération.
 Compétence 13 : Agir en accord avec les principes éthiques de la profession – Adopter et valoriser des comportements éthiques et responsables afin d'établir des liens empreints de respect et de confiance avec les élèves, les membres de l'équipe école et la communauté éducative élargie.

FPT3501 Projets de développement professionnel I

Objectifs

Le projet de développement professionnel permet de poursuivre des

objectifs individuels de perfectionnement pédagogique, didactique ou disciplinaire qui ne sont pas réalisables dans le cadre des cours offerts en grand groupe. La personne étudiante définit ses besoins de formation, elle planifie un projet qu'elle soumet, pour lequel elle sera supervisée en cours de production et évaluée. Le projet peut être initié et réalisé par une personne étudiante ou par plusieurs, en petit groupe. La réalisation collective ou individuelle du projet vise à parfaire les connaissances spécifiques à un métier ou à une technique et à son enseignement. Le projet pourra prendre différentes formes: production d'un guide ou d'un document pédagogique, projet audiovisuel, projet multimédia, projet de recherche, élaboration de matériel didactique.

Sommaire du contenu

Dans ce cours, la priorité est accordée à la réalisation d'un projet, soutenue par un accompagnement qui permet la transformation d'une idée en une réalité. Il s'agit donc de mettre en oeuvre un projet d'une certaine envergure qui doit déboucher sur un produit fini. Les sujets abordés peuvent être de tout ordre : disciplinaire (savoirs théoriques ou pratiques relatifs à un métier), didactique, psychopédagogique, organisationnel, etc., dans la mesure où ils sont compatibles avec les objectifs généraux du baccalauréat. L'attention portera tant sur le produit (le projet réalisé) que sur le processus qui y aura mené (planification, déroulement, évaluation). De plus, selon le sujet choisi, la personne étudiante peut s'attendre à faire des mandats de type recherche.

Compétences professionnelles en enseignement

C 11 : S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession + diverses compétences en fonction du type de projet de la personne étudiante. En plus des compétences selon le projet.

FPT3502 Projets de développement professionnel II

Objectifs

Le projet de développement professionnel permet de poursuivre des objectifs individuels de perfectionnement pédagogique, didactique ou disciplinaire qui ne sont pas réalisables dans le cadre des cours offerts en grand groupe. La personne étudiante définit ses besoins de formation, elle planifie un projet qu'elle soumet, pour lequel elle sera supervisée en cours de production et évaluée. Le projet peut être initié et réalisé par une personne étudiante ou par plusieurs, en petit groupe. La réalisation collective ou individuelle du projet vise à parfaire les connaissances spécifiques à un métier ou à une technique et à son enseignement. Le projet pourra prendre différentes formes: production d'un guide ou d'un document pédagogique, projet audiovisuel, projet multimédia, projet de recherche, élaboration de matériel didactique.

Sommaire du contenu

Dans ce cours, la priorité est accordée à la réalisation d'un projet, soutenue par un accompagnement qui permet la transformation d'une idée en une réalité. Il s'agit donc de mettre en oeuvre un projet d'une certaine envergure qui doit déboucher sur un produit fini. Les sujets abordés peuvent être de tout ordre : disciplinaire (savoirs théoriques ou pratiques relatifs à un métier), didactique, psychopédagogique, organisationnel, etc., dans la mesure où ils sont compatibles avec les objectifs généraux du baccalauréat. L'attention portera tant sur le produit (le projet réalisé) que sur le processus qui y aura mené (planification, déroulement, évaluation). De plus, selon le sujet choisi, la personne étudiante peut s'attendre à faire des mandats de type recherche.

Compétences professionnelles en enseignement

C 11 : S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession + diverses compétences en fonction du type de projet de la personne étudiante. En plus des compétences selon le projet.

FPT3503 Projets de développement professionnel III

Objectifs

Le projet de développement professionnel permet de poursuivre des objectifs individuels de perfectionnement pédagogique, didactique ou disciplinaire qui ne sont pas réalisables dans le cadre des cours offerts

en grand groupe. La personne étudiante définit ses besoins de formation, elle planifie un projet qu'elle soumet, pour lequel elle sera supervisée en cours de production et évaluée. Le projet peut être initié et réalisé par une personne étudiante ou par plusieurs, en petit groupe. La réalisation collective ou individuelle du projet vise à parfaire les connaissances spécifiques à un métier ou à une technique et à son enseignement. Le projet pourra prendre différentes formes: production d'un guide ou d'un document pédagogique, projet audiovisuel, projet multimédia, projet de recherche, élaboration de matériel didactique.

Sommaire du contenu

Dans ce cours, la priorité est accordée à la réalisation d'un projet, soutenue par un accompagnement qui permet la transformation d'une idée en une réalité. Il s'agit donc de mettre en oeuvre un projet d'une certaine envergure qui doit déboucher sur un produit fini. Les sujets abordés peuvent être de tout ordre : disciplinaire (savoirs théoriques ou pratiques relatifs à un métier), didactique, psychopédagogique, organisationnel, etc., dans la mesure où ils sont compatibles avec les objectifs généraux du baccalauréat. L'attention portera tant sur le produit (le projet réalisé) que sur le processus qui y aura mené (planification, déroulement, évaluation). De plus, selon le sujet choisi, la personne étudiante peut s'attendre à faire des mandats de type recherche.

Compétences professionnelles en enseignement

C 11 : S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession + diverses compétences en fonction du type de projet de la personne étudiante. En plus des compétences selon le projet.

FPT3504 Projets de développement professionnel IV

Objectifs

Le projet de développement professionnel permet de poursuivre des objectifs individuels de perfectionnement pédagogique, didactique ou disciplinaire qui ne sont pas réalisables dans le cadre des cours offerts en grand groupe. La personne étudiante définit ses besoins de formation, elle planifie un projet qu'elle soumet, pour lequel elle sera supervisée en cours de production et évaluée. Le projet peut être initié et réalisé par une personne étudiante ou par plusieurs, en petit groupe. La réalisation collective ou individuelle du projet vise à parfaire les connaissances spécifiques à un métier ou à une technique et à son enseignement. Le projet pourra prendre différentes formes: production d'un guide ou d'un document pédagogique, projet audiovisuel, projet multimédia, projet de recherche, élaboration de matériel didactique.

Sommaire du contenu

Dans ce cours, la priorité est accordée à la réalisation d'un projet, soutenue par un accompagnement qui permet la transformation d'une idée en une réalité. Il s'agit donc de mettre en oeuvre un projet d'une certaine envergure qui doit déboucher sur un produit fini. Les sujets abordés peuvent être de tout ordre : disciplinaire (savoirs théoriques ou pratiques relatifs à un métier), didactique, psychopédagogique, organisationnel, etc., dans la mesure où ils sont compatibles avec les objectifs généraux du baccalauréat. L'attention portera tant sur le produit (le projet réalisé) que sur le processus qui y aura mené (planification, déroulement, évaluation). De plus, selon le sujet choisi, la personne étudiante peut s'attendre à faire des mandats de type recherche.

Compétences professionnelles en enseignement

C 11 : S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession + diverses compétences en fonction du type de projet de la personne étudiante. En plus des compétences selon le projet.

FPT3505 Projets de développement professionnel V

Objectifs

Le projet de développement professionnel permet de poursuivre des objectifs individuels de perfectionnement pédagogique, didactique ou disciplinaire qui ne sont pas réalisables dans le cadre des cours offerts en grand groupe. La personne étudiante définit ses besoins de formation, elle planifie un projet qu'elle soumet, pour lequel elle sera

supervisée en cours de production et évaluée. Le projet peut être initié et réalisé par une personne étudiante ou par plusieurs, en petit groupe. La réalisation collective ou individuelle du projet vise à parfaire les connaissances spécifiques à un métier ou à une technique et à son enseignement. Le projet pourra prendre différentes formes: production d'un guide ou d'un document pédagogique, projet audiovisuel, projet multimédia, projet de recherche, élaboration de matériel didactique.

Sommaire du contenu

Dans ce cours, la priorité est accordée à la réalisation d'un projet, soutenue par un accompagnement qui permet la transformation d'une idée en une réalité. Il s'agit donc de mettre en oeuvre un projet d'une certaine envergure qui doit déboucher sur un produit fini. Les sujets abordés peuvent être de tout ordre : disciplinaire (savoirs théoriques ou pratiques relatifs à un métier), didactique, psychopédagogique, organisationnel, etc., dans la mesure où ils sont compatibles avec les objectifs généraux du baccalauréat. L'attention portera tant sur le produit (le projet réalisé) que sur le processus qui y aura mené (planification, déroulement, évaluation). De plus, selon le sujet choisi, la personne étudiante peut s'attendre à faire des mandats de type recherche.

Compétences professionnelles en enseignement

C 11 : S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession + diverses compétences en fonction du type de projet de l'étudiant. En plus des compétences selon le projet de l'étudiant.

FPT3511 Planification de l'enseignement en formation professionnelle et technique

Objectifs

L'objectif de ce cours est d'outiller la personne enseignante à planifier l'enseignement d'un module ou d'un cours en intégrant selon des temps et séquences appropriés les conditions qui vont permettre le développement des connaissances, des habiletés et du savoir-être attendus d'un métier. À la fin du cours, la personne étudiante sera en mesure de (d') : Déterminer les objets d'apprentissage en cohérence avec un objectif d'apprentissage; Élaborer la macroplanification d'un cours; Élaborer la microplanification d'une séance de cours; Planifier une activité d'apprentissage; Développer des outils didactiques en support à l'enseignement.

Sommaire du contenu

Situation d'apprentissage et situation de travail Types de savoir Objectifs d'apprentissage et objet d'enseignement Alignement pédagogique Planification d'un cours et d'une séance de cours Outils didactiques

Compétences professionnelles en enseignement

Compétence 3 : Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage
Compétence 5 : Évaluation des apprentissages
Compétence 11: S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession

FPT3700 Atelier d'exploration avancée du numérique en formation professionnelle et technique

Objectifs

1. Approfondir sa compétence numérique pour l'apprentissage d'une profession ou d'un métier
2. Développer des habiletés numériques liées à l'inclusion des élèves ayant des besoins particuliers
3. Développer des habiletés en formation à distance
4. S'approprier des méthodes efficaces de production de contenu numérique, notamment en contexte de formation asynchrone
5. Susciter le développement de l'autonomie et du sentiment d'efficacité personnel au regard de l'intégration du numérique en classe.

Sommaire du contenu

Ce cours vise à approfondir la compréhension et l'utilisation du numérique en formation professionnelle et technique à travers trois thèmes. 1. Le numérique en tant que vecteur d'inclusion adapté à différents types de besoins particuliers et à divers contextes de la formation professionnelle et technique 2. La création d'expériences

d'apprentissage engageantes et interactives de formation à distance 3. L'utilisation d'outils numériques avancés pour la création, l'édition et la diffusion de contenu éducatif en ligne, notamment pour la formation asynchrone. Chacun de ces thèmes met l'accent sur le processus de conception pédagogique et la qualité du contenu et son usage. Les méthodes pédagogiques utilisées dans ce cours incluent la démonstration, l'exploration pratique, ainsi que l'approche par projet. Ce cours s'adresse spécifiquement à des personnes étudiantes ayant déjà acquis une base de compétences numériques, cherchant à approfondir leur expertise dans le domaine et à intégrer efficacement le numérique dans leur pratique éducative.

Compétences professionnelles en enseignement

C3 : Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage C4 : Mettre en oeuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage C6 : Gérer le fonctionnement du groupe-classe C7 : Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves C12 : Mobiliser le numérique C13 : Agir en accord avec les principes éthiques de la profession

Préalables académiques

FPT2712 Utilisation du numérique en formation professionnelle et technique ou DDD3650 Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement

FPT402X Stage de perfectionnement dans le métier I

Objectifs

Cette activité vise à permettre à la personne étudiante de développer ses compétences professionnelles quant aux pratiques courantes ou nouvelles du monde du travail de son secteur spécifique de métier (à préciser pour chaque stage) : organisation du travail; sensibilisation aux nouveaux règlements visant la santé et la sécurité; utilisation de nouveaux matériaux, de nouveaux procédés, de nouveaux outils et des méthodes de travail modifiées; réflexion sur cette évolution et sur les besoins nouveaux qui en découlent; rédaction d'un rapport de stage. Le stage est une mise à jour et/ou un perfectionnement dans le métier ou la technique qui se fait en milieu de travail ou dans les centres spécialisés autres que les institutions de formation. Il s'agit d'un perfectionnement dans les diverses facettes du métier pour ainsi combler les lacunes identifiées par rapport à l'ensemble des compétences qui font partie du programme d'études à enseigner.

Sommaire du contenu

Le stage de perfectionnement dans le métier peut prendre diverses formes, comprendre des contenus variés et se dérouler selon des modalités convenant tant aux objectifs de la personne stagiaire qu'aux contraintes du milieu de travail. Ainsi, l'activité pourrait être un stage d'observation, un stage d'expérimentation, un stage de recherche didactique, ou encore une combinaison de deux ou de trois types de ces stages selon les besoins exprimés par la personne étudiante et les disponibilités du milieu de travail où s'effectuera le stage.

Compétences professionnelles en enseignement

Compétence 1 : Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture. Compétence 11 : S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession.

FPT412X Stage de perfectionnement dans le métier II

Objectifs

Cette activité vise à permettre à la personne étudiante de développer ses compétences professionnelles quant aux pratiques courantes ou nouvelles du monde du travail de son secteur spécifique de métier (à préciser pour chaque stage) : organisation du travail; sensibilisation aux nouveaux règlements visant la santé et la sécurité; utilisation de nouveaux matériaux, de nouveaux procédés, de nouveaux outils et des méthodes de travail modifiées; réflexion sur cette évolution et sur les besoins nouveaux qui en découlent; rédaction d'un rapport de stage. Le stage est une mise à jour et/ou un perfectionnement dans le métier ou la technique qui se fait en milieu de travail ou dans les centres spécialisés autres que les institutions de formation. Il s'agit d'un perfectionnement dans les diverses facettes du métier pour ainsi combler les lacunes identifiées par rapport à l'ensemble des compétences qui font partie du programme d'études à enseigner.

Sommaire du contenu

Le stage de perfectionnement dans le métier peut prendre diverses formes, comprendre des contenus variés et se dérouler selon des modalités convenant tant aux objectifs de la personne stagiaire qu'aux contraintes du milieu de travail. Ainsi, l'activité pourrait être un stage d'observation, un stage d'expérimentation, un stage de recherche didactique, ou encore une combinaison de deux ou de trois types de ces stages selon les besoins exprimés par la personne étudiante et les disponibilités du milieu de travail où s'effectuera le stage.

Compétences professionnelles en enseignement

C 1 : Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture. C 11 : S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession.

FPT422X Stage de perfectionnement dans le métier III

Objectifs

Cette activité vise à permettre à la personne étudiante de développer ses compétences professionnelles quant aux pratiques courantes ou nouvelles du monde du travail de son secteur spécifique de métier (à préciser pour chaque stage) : organisation du travail; sensibilisation aux nouveaux règlements visant la santé et la sécurité; utilisation de nouveaux matériaux, de nouveaux procédés, de nouveaux outils et des méthodes de travail modifiées; réflexion sur cette évolution et sur les besoins nouveaux qui en découlent; rédaction d'un rapport de stage. Le stage est une mise à jour et/ou un perfectionnement dans le métier ou la technique qui se fait en milieu de travail ou dans les centres spécialisés autres que les institutions de formation. Il s'agit d'un perfectionnement dans les diverses facettes du métier pour ainsi combler les lacunes identifiées par rapport à l'ensemble des compétences qui font partie du programme d'études à enseigner.

Sommaire du contenu

Le stage de perfectionnement dans le métier peut prendre diverses formes, comprendre des contenus variés et se dérouler selon des modalités convenant tant aux objectifs de la personne stagiaire qu'aux contraintes du milieu de travail. Ainsi, l'activité pourrait être un stage d'observation, un stage d'expérimentation, un stage de recherche didactique, ou encore une combinaison de deux ou de trois types de ces stages selon les besoins exprimés par la personne étudiante et les disponibilités du milieu de travail où s'effectuera le stage.

Compétences professionnelles en enseignement

Compétence 1 : Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture. Compétence 11 : S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession.

FPT432X Stage de perfectionnement dans le métier IV

Objectifs

Cette activité vise à permettre à la personne étudiante de développer ses compétences professionnelles quant aux pratiques courantes ou nouvelles du monde du travail de son secteur spécifique de métier (à préciser pour chaque stage) : organisation du travail; sensibilisation aux nouveaux règlements visant la santé et la sécurité; utilisation de nouveaux matériaux, de nouveaux procédés, de nouveaux outils et des méthodes de travail modifiées; réflexion sur cette évolution et sur les besoins nouveaux qui en découlent; rédaction d'un rapport de stage. Le stage est une mise à jour et/ou un perfectionnement dans le métier ou la technique qui se fait en milieu de travail ou dans les centres spécialisés autres que les institutions de formation. Il s'agit d'un perfectionnement dans les diverses facettes du métier pour ainsi combler les lacunes identifiées par rapport à l'ensemble des compétences qui font partie du programme d'études à enseigner.

Sommaire du contenu

Le stage de perfectionnement dans le métier peut prendre diverses formes, comprendre des contenus variés et se dérouler selon des modalités convenant tant aux objectifs de la personne stagiaire qu'aux contraintes du milieu de travail. Ainsi, l'activité pourrait être un stage d'observation, un stage d'expérimentation, un stage de recherche didactique, ou encore une combinaison de deux ou de trois types de

ces stages selon les besoins exprimés par la personne étudiante et les disponibilités du milieu de travail où s'effectuera le stage.

Compétences professionnelles en enseignement

Compétence 1 : Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture. Compétence 11 : S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession.

FPT442X Stage de perfectionnement dans le métier V

Objectifs

Cette activité vise à permettre à la personne étudiante de développer ses compétences professionnelles quant aux pratiques courantes ou nouvelles du monde du travail de son secteur spécifique de métier (à préciser pour chaque stage) : organisation du travail; sensibilisation aux nouveaux règlements visant la santé et la sécurité; utilisation de nouveaux matériaux, de nouveaux procédés, de nouveaux outils et des méthodes de travail modifiées; réflexion sur cette évolution et sur les besoins nouveaux qui en découlent; rédaction d'un rapport de stage. Le stage est une mise à jour et/ou un perfectionnement dans le métier ou la technique qui se fait en milieu de travail ou dans les centres spécialisés autres que les institutions de formation. Il s'agit d'un perfectionnement dans les diverses facettes du métier pour ainsi combler les lacunes identifiées par rapport à l'ensemble des compétences qui font partie du programme d'études à enseigner.

Sommaire du contenu

Le stage de perfectionnement dans le métier peut prendre diverses formes, comprendre des contenus variés et se dérouler selon des modalités convenant tant aux objectifs de la personne stagiaire qu'aux contraintes du milieu de travail. Ainsi, l'activité pourrait être un stage d'observation, un stage d'expérimentation, un stage de recherche didactique, ou encore une combinaison de deux ou de trois types de ces stages selon les besoins exprimés par la personne étudiante et les disponibilités du milieu de travail où s'effectuera le stage.

Compétences professionnelles en enseignement

Compétence 1 : Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture. Compétence 11 : S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession.

FPT5261 Stage novice : Insertion dans l'enseignement en formation professionnelle et technique

Objectifs

À la fin de la session, la personne étudiante sera en mesure de: Décrire des pratiques d'enseignement-apprentissage; Se situer quant au développement des compétences de l'enseignement du métier et les compétences enseignantes; Planifier des séquences d'enseignement-apprentissage dans un contexte contrôlé; Mettre en oeuvre des habiletés d'enseignement; Formuler des rétroactions constructives.

Sommaire du contenu

Compétences enseignantes Micro planification de séquences d'enseignement-apprentissage Habiletés d'enseignement Style d'enseignement

Compétences professionnelles en enseignement

C1 : Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture C3 : Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage C4 : Mettre en oeuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage C5 : Évaluer les apprentissages

Activités concomitantes

PT5500

Préalables académiques

FPT1001 Intégration au Baccalauréat d'enseignement en formation professionnelle et technique FPT1111 Initiation à la profession enseignante

FPT5292 Appropriation des compétences à l'enseignement en formation professionnelle

Objectifs

À la fin de la session, la personne étudiante sera en mesure : - D'analyser un environnement d'enseignement en formation professionnelle; - De planifier des séquences d'enseignement-apprentissage en formation professionnelle; - De choisir des stratégies d'enseignement adaptées aux objectifs visés, aux types de personne apprenantes dans un contexte de formation professionnelle; - D'expérimenter progressivement des séquences d'enseignement-apprentissage dans un contexte de formation professionnelle. - D'utiliser des moyens d'évaluation adaptés et favorisant la réussite; - De collaborer avec l'équipe enseignante.

Sommaire du contenu

Le contenu est adapté en fonction de l'expérience des stagiaires en formation professionnelle sur le terrain et de leurs besoins. Les notions abordées lors des séminaires ou des supervisions individuelles sont révisées ou approfondies selon ces besoins. Le rôle du superviseur est de revenir sur certaines notions sans en introduire de nouvelles.

Compétences professionnelles en enseignement

C3 : Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage C4 : Mettre en oeuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage C5 : Évaluer les apprentissages C6 : Gérer le fonctionnement du groupe-classe C8 : Soutenir le plaisir d'apprendre C9 : S'impliquer activement au sein de l'équipe-école C12 : Mobiliser le numérique C13 : Agir en accord avec les principes éthiques de la profession

Préalables académiques

FPT5500 Développement de sa pratique réflexive en formation professionnelle et technique

FPT5293 Stage compétent : Consolidation de l'enseignement des compétences du métier en formation professionnelle

Objectifs

À la fin de la session, la personne étudiante sera en mesure : - De prendre des décisions en fonction des exigences de la formation professionnelle et des règlements en vigueur; - De prendre en charge une large séquence d'enseignement-apprentissage en formation professionnelle; - De planifier des séquences d'enseignement-apprentissage en formation professionnelle; - De choisir des stratégies d'enseignement adaptées aux objectifs visés, aux types de personne apprenantes dans un contexte de formation professionnelle; - D'utiliser des moyens d'évaluation adaptés, novateurs et favorisant la réussite; - De collaborer avec l'équipe enseignante.

Sommaire du contenu

Le contenu est adapté en fonction de l'expérience en formation professionnelle des stagiaires sur le terrain et de leurs besoins. Les notions abordées lors des séminaires ou des supervisions individuelles sont révisées ou approfondies selon ces besoins. Le rôle du superviseur est de revenir sur certaines notions sans en introduire de nouvelles.

Compétences professionnelles en enseignement

C3 : Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage C4 : Mettre en oeuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage C5 : Évaluer les apprentissages C6 : Gérer le fonctionnement du groupe-classe C7 : Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves C8 : Soutenir le plaisir d'apprendre C9 : S'impliquer activement au sein de l'équipe-école C12 : Mobiliser le numérique C13 : Agir en accord avec les principes éthiques de la profession

Préalables académiques

FPT5292 Appropriation des compétences à l'enseignement en formation professionnelle FPT5550 Développement de l'identité professionnelle en formation professionnelle et technique

FPT5300 Atelier de reconnaissance des acquis en formation pratique

Objectifs

Au terme du cours, la personne étudiante sera en mesure : - Évoquer des réalisations professionnelles significatives en relation avec la formation pratique et la pratique enseignante - Expliciter les

événements et éléments spécifiques de ces réalisations professionnelles ; - Identifier les niveaux de développement des compétences associées à ces réalisations - Associer les réalisations aux compétences énoncées dans le programme d'études visé par les cours stage; - Développer un dossier de reconnaissance des acquis en formation pratique permettant de valider et d'accréditer ces acquis en formation pratique.

Sommaire du contenu

Cet atelier offre un encadrement aux personnes qui font une demande de reconnaissance d'acquis en formation pratique dans le programme d'enseignement en formation professionnelle et technique. Présentation des fondements de la reconnaissance des acquis et des compétences. Connaissance des principes institutionnels et opérationnels de la reconnaissance des acquis en formation pratique. Règles et procédures de validation et d'accréditation des acquis, nature des documents exigés, soutien à l'élaboration du dossier de reconnaissance en formation pratique.

Compétences professionnelles en enseignement

C11 : S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession C13 : Agir en accord avec les principes éthiques de la profession

Activités concomitantes

FPT5550 Développement de l'identité professionnelle en formation professionnelle et technique

FPT5500 Développement de sa pratique réflexive en formation professionnelle et technique

Objectifs

Au terme du cours, la personne étudiante sera en mesure : - d'explorer le potentiel de la pratique réflexive pour questionner l'expérience vécue; - de dégager des pistes d'amélioration de la pratique; - d'analyser la pratique en se fondant sur des modèles de réflexion; - d'utiliser des outils réflexifs ainsi que des démarches réflexives individuelles et collectives; - d'évaluer les impacts de sa démarche réflexive sur sa pratique.

Sommaire du contenu

Ce cours permettra à la personne étudiante de développer sa démarche réflexive, notamment au regard de ses habiletés d'enseignement. Elle aura l'occasion d'exercer son jugement critique et de vérifier la portée de sa compétence réflexive. Ce cours permettra à la personne étudiante d'ajuster sa pratique en réfléchissant à ses conceptions à l'égard de l'enseignement et de l'apprentissage et de comprendre leur influence sur ses pratiques. Pour structurer cette réflexion, la personne étudiante explorera les concepts en lien avec la pratique réflexive. La réflexion avant, pendant et après l'action seront décortiquées à l'aide d'outils d'analyse.

Compétences professionnelles en enseignement

C11 : S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession C13 : Agir en accord avec les principes éthiques de la profession

Préalables académiques

FPT1001 Intégration au Baccalauréat d'enseignement en formation professionnelle et technique FPT5291

FPT5550 Développement de l'identité professionnelle en formation professionnelle et technique

Objectifs

Au terme du cours, la personne étudiante sera en mesure : - De comprendre le concept d'identité professionnelle; - De favoriser une meilleure connaissance de soi de pour analyser les facteurs influençant le développement de son identité professionnelle; - D'adopter une attitude éthique et responsable attendue de la profession; - De développer l'habileté à observer les phénomènes interactifs qui se produisent en stage; - D'analyser son style personnel d'enseignement

Sommaire du contenu

Ce cours permettra à la personne étudiante de poursuivre le développement sa démarche réflexive, notamment au regard de son identité professionnelle. Elle aura l'occasion d'exercer son jugement critique et de vérifier la portée de sa compétence réflexive. Ce cours permettra à la personne étudiante d'ajuster sa pratique en réfléchissant à ses conceptions à l'égard de l'enseignement et de l'apprentissage et de comprendre leur influence sur ses pratiques. Les trois temps de la réflexion (avant, pendant et après l'action) seront analysés à l'aide d'outils.

Compétences professionnelles en enseignement

C11 : S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession C13 : Agir en accord avec les principes éthiques de la profession

Activités concomitantes

FPT5292 Appropriation des compétences à l'enseignement en formation professionnelle

Préalables académiques

FPT5500 Développement de sa pratique réflexive en formation professionnelle et technique

FPT5600 Bilan des compétences acquises et perspectives de développement professionnel en formation professionnelle et technique

Objectifs

Au terme du cours la personne étudiante sera en mesure : d'identifier les apprentissages les plus significatifs au cours du cheminement au baccalauréat d'enseignement en formation professionnelle et technique; d'effectuer un bilan de ses acquis personnels et de ses compétences professionnelles en fonction de ses objectifs de formation au début du programme; de formuler des perspectives de développement professionnel en enseignement et dans le métier ou la technique enseignée.

Sommaire du contenu

Ce cours permettra à la personne étudiante de poursuivre le développement de sa démarche réflexive, notamment au regard des compétences développées au cours de sa formation et de celles qu'elle souhaite développer dans la suite de sa carrière. Elle aura l'occasion de faire un retour réflexif sur les apprentissages effectués au cours du baccalauréat et d'envisager des pistes de développement professionnel ultérieur, tant en enseignement que dans le métier ou la technique enseignée. Une approche intégrée du retour réflexif (expériences antérieures et débuts dans le programme – acquis pendant sa formation universitaire en enseignement– projection dans l'avenir) sera privilégiée.

Compétences professionnelles en enseignement

C11 : S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession

Activités concomitantes

FPT5293 Stage compétent : Consolidation de l'enseignement des compétences du métier en formation professionnelle

Préalables académiques

FPT5550 Développement de l'identité professionnelle en formation professionnelle et technique et Pour la concentration professionnelle : FPT5293 Stage compétent : Consolidation de l'enseignement des compétences du métier en formation professionnelle Ou Pour la concentration technique : FPT3016 Stage 3 : Consolidation de l'enseignement des compétences du métier en formation technique

FPT6000 Reconnaissance des acquis et des compétences en formation professionnelle et technique

Objectifs

Connaître les origines et l'évolution de la reconnaissance des acquis et des compétences au Québec et ailleurs dans le monde ;Comprendre l'approche harmonisée de la reconnaissance des acquis et des compétences en formation professionnelle et technique ; Savoir agir à

titre d'expert de contenu ; Connaître la démarche de reconnaissance des acquis et des compétences de façon à pouvoir accompagner une personne candidate à diverses étapes ; Comprendre les principes de création d'instrumentation pour la reconnaissance des acquis et des compétences.

Sommaire du contenu

Origines et évolution de la reconnaissance des acquis et des compétences au Québec et ailleurs dans le monde. Approche harmonisée de la reconnaissance des acquis et des compétences en formation professionnelle et technique. Savoir agir à titre d'expert de contenu. Démarche de reconnaissance des acquis et des compétences. Accompagnement d'une personne candidate à diverses étapes de la démarche. Création d'instrumentation pour la reconnaissance des acquis et des compétences.

Compétences professionnelles en enseignement

C1: Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture
C11: S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession
C13: Agir en accord avec les principes éthiques de la profession

KIN2520 Introduction à l'ergonomie

Historique et définition. Kinanthropométrie et conception ergonomique des tâches et des dispositifs de travail. Analyse des tâches: introduction aux aspects énergétiques, biomécaniques et perceptivomoteurs. Postures et méthodes de travail. Erreur humaine et prévention. Efficacité, sécurité, santé et confort en fonction des ambiances et des variables psychosociologiques. Considérations pratiques des facteurs humains tels que l'âge, le sexe, les stéréotypes et les handicaps. Aménagement du poste et adaptation des outils et des méthodes de travail. Étapes d'une intervention ergonomique.

Modalité d'enseignement

Cours théoriques et études de cas.

LIN1021 La communication orale pour enseignants

Ce cours vise à développer des habiletés en expression orale dans un contexte pédagogique. De manière plus précise il vise le développement des compétences communicative, phonostylistique, morphosyntaxique, lexicale et discursive. Ce cours porte sur le développement d'habiletés de communication en langue orale reliées, dans un contexte pédagogique, à l'interaction avec l'auditoire, à la voix (articulation, intonation, débit, etc.), à certaines compétences morphosyntaxiques et lexicales (structure de la phrase et phénomènes d'accord, choix de vocabulaire et champ lexical), aux compétences discursives (cohérence, cohésion, structuration du discours), en fonction des niveaux de langue appropriés. Des exercices pratiques permettront aux étudiants de développer ou de confirmer leurs habiletés relatives aux différents aspects de la communication orale en situation d'enseignement.

LIN1114 Apprentissage de la grammaire du français écrit en contexte scolaire

Ce cours de grammaire vise à ce que l'étudiant acquière une connaissance des composantes morphologique, lexicale et syntaxique de la langue écrite. De plus, ce cours vise à ce que l'étudiant soit capable de faire des analyses qui l'amèneront à construire des phrases grammaticalement correctes et à appliquer les règles d'accord dans des contextes variés. Le contenu de ce cours portera sur la morphologie verbale (par exemple les désinences verbales, la conjugaison), sur le lexique (par exemple la dérivation, la composition) et sur la syntaxe (par exemple la structure des différents types et des différentes formes de phrases du français). Dans le cadre de ce cours, diverses méthodes d'enseignement seront utilisées, dont l'enseignement direct et l'enseignement par induction. Les étudiants seront amenés à s'approprier graduellement le métalangage de la grammaire scolaire, à appliquer concrètement les notions théoriques dans des exercices pratiques et à développer certaines habiletés en expression écrite.

PSY2511 Psychologie de l'apprentissage d'un métier, d'une technique

Introduction à la psychologie et à quelques-uns de ses domaines: psychologie industrielle, psychologie de l'apprentissage, psychologie sociale. Survol des perspectives et des contributions spécifiques qu'offrent ces domaines à la compréhension de l'apprentissage d'un métier, d'une technique. Identification des facteurs psychologiques susceptibles d'influencer le choix, l'apprentissage et la pratique d'un métier ou d'une technique: âge, sexe, aptitudes intellectuelles, personnalité, concept de soi, intérêts, valeurs, perception du monde scolaire et du monde du travail, perception de l'entourage, etc. Mise en évidence des aspects sur lesquels l'enseignant peut agir pour faciliter et guider l'apprentissage d'un métier ou d'une technique.

PSY2644 Psychologie de l'adolescence I

La pensée formelle comme suite à la pensée opératoire concrète. L'évolution progressive de la pensée en vue de son intégration à la pensée adulte. Évolution de la personnalité sur le plan physiologique, affectif, social et vocationnel. Apprentissage de la prise de conscience de l'individu comme personne.

N.B. : Le masculin désigne à la fois les hommes et les femmes sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.
Cet imprimé est publié par le Registrariat. Basé sur les renseignements disponibles le 04/02/26, son contenu est sujet à changement sans préavis.
Version Automne 2026